



# PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

## OFFRE DE STAGE PAYSAGE

### 2021

#### CONTEXTE :

Créé en 1986, le Parc naturel régional Livradois-Forez regroupe 167 communes, de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire. Vaste territoire rural de près de 300 000 ha, il est reconnu pour la qualité de ses paysages et de ses patrimoines.

En matière d'aménagement, la Charte 2011-2026 du Parc a pour ambition de « construire les paysages de demain » et de « mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie ».

Pour répondre aux ambitions de la Charte 2011-2026 en matière de paysage, le Parc a souhaité réaliser un programme global d'aménagement de la vallée de la Dore. Le Parc a été retenu en tant que lauréat de l'appel à projet « Plan de Paysage 2015 » du Ministère du Développement Durable.

Le Plan de Paysage de la Vallée de la Dore/D906 a été élaboré entre 2016 et 2018. Cinq Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) ont été définis, ainsi qu'un programme d'actions y répondant.

Une convention partenariale d'objectifs a été ratifiée en 2018 par l'ensemble des partenaires, entérinant la mise en œuvre partenariale de ce programme d'actions.

#### MISSIONS :

L'objet du présent stage est d'amorcer le travail sur deux actions du Plan de Paysage Vallée de la Dore/D906, à savoir :

- Objectif de Qualité Paysagère 5 : « Voir et comprendre les patrimoines d'hier et d'aujourd'hui »
  - ➔ Action : « Un observatoire photographique participatif (réinventé) pour la vallée de la Dore »
- Objectif de Qualité Paysagère 2 : « S'arrêter sur les lieux de la route »
  - ➔ Action : « Un inventaire typologique et un programme de sensibilisation pour la valorisation et la gestion des jardins de la route »

La mission de stage répondra aux questionnements suivants :

1. **Comment impliquer les habitants à l'observatoire photographique participatif de la Vallée de la Dore ?**
2. **Comment sensibiliser à la valorisation et la gestion des « jardins de la route »**

Sur l'initiative du stagiaire, des passerelles pourront être mises en place entre ces deux volets.

#### OBJECTIF 1 :

Il sera demandé au stagiaire d'amorcer une action du Plan de Paysage Vallée de la Dore D906 :  
« Un observatoire photographique participatif (réinventé) pour la vallée de la Dore »

L'observatoire photographique participatif s'inscrit dans la continuité de la démarche d'Observatoire Photographique des Paysages précédemment engagée par le Parc naturel régional Livradois-Forez.



Objectifs de l'observatoire photographique participatif :

- **Un outil d'aide au projet et à la décision**
  - ➔ Dans le cadre de la mise en œuvre des actions engagées du Plan de Paysage, comme : les ouvertures paysagères et conversion en milieu prairial, la charte des bonnes pratiques des aménagements de la D906, les traverses de bourg...
  - ➔ Dans le cadre des projets portés par le Parc naturel régional et ses partenaires.
- **Un outil de connaissance de l'évolution des paysages**
  - ➔ Dans la lignée des Observatoires Photographiques des Paysages.

Déroulé prévisionnel de l'action (sur 6 mois) :

- **Phase 1** : Appropriation du sujet :
  - Prise de connaissance des différentes démarches déjà engagées (l'Observatoire Photographique des Paysages du Parc Livradois Forez, l'outil Géo paysage et le réseau des Parcs, travail photographique SAGE)
  - Constitution d'un groupe de travail (interne PNR et acteurs externes)
- **Phase 2** : Stratégie et expérimentation :
  - Définition d'une stratégie de mise en œuvre de l'observatoire participatif réinventé, et des supports de cette mise en œuvre. Seront mobilisables les différents canaux de communication habituels du Parc : Blog l'Echo du Parc, pages Facebook, page Instagram, etc.... Définition des outils de cette mise en œuvre (outil Géo paysage ou autre).
  - Mobilisation du groupe de travail pour la définition d'un/plusieurs sujets de prise de vue,
  - Démarrage d'une expérimentation qui nourrira la stratégie : lancement d'une campagne de sollicitation du grand public sur un sujet, ou un/plusieurs sites, et implication des observateurs photographes habitants.
- **Phase 3** : Bilan des actions et pistes pour la suite :
  - Mise par écrit d'une méthode et d'un compte-rendu de l'ensemble de la démarche.
  - Définition d'actions pour la suite.

## **OBJECTIF 2 :**

La mission de stage consistera à amorcer l'inventaire des lieux de la route, multitudes de petits espaces occupés par le vivant, et qui composent l'identité paysagère des lieux.

L'inventaire permettra de mettre en avant différentes typologies de « jardins », en fonction des types d'occupation par le vivant de ces différents espaces.

Puis l'action s'attachera à explorer les possibilités de valorisation et de gestion des « jardins de la route », en désignant notamment des sites-pilotes. Ce travail se traduira par une démarche de sensibilisation auprès des gestionnaires de la route, communes et propriétaires riverains.

Le résultat de ces projets-pilotes sera traduit sous forme de « fiches procédures » dans un document cadre issu du Plan de Paysage : « La charte des bonnes pratiques d'entretien et de gestion de l'infrastructure D906 ». Ce travail se déroulera sous forme partenariale avec le service des routes des Départements 43 et 63.

Déroulé prévisionnel de l'action :

- **Phase 1** : Appropriation du sujet.
- **Phase 2** : Impulsion de l'inventaire des jardins de la route. Etude des possibilités de valorisation et de gestion. Désignation d'un ou deux site(s) pilote(s).

- **Phase 3** : Mise en place d'un ou deux projet(s) pilote(s). Travail d'implication des habitants et des gestionnaires autour de ce/ces site(s) pilote(s).
- **Phase 4** : Rédaction de fiches de procédures pour contribuer à la charte des bonnes pratiques. Compte-rendu de l'ensemble de la démarche.

De plus, le/la stagiaire pourra être mobilisé(e) ponctuellement sur la mission paysage du Parc.

**DUREE DU STAGE** : 6 mois, du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 30 septembre 2021

**ENCADREMENT :**

Le/la stagiaire sera accueilli(e) au sein du Pôle aménagement, urbanisme et énergies du Parc Livradois-Forez.

Encadrante du stage : Candice BARRIERE, Chargée de mission paysage et aménagement.

**LIEU :**

Maison du Parc naturel régional Livradois-Forez – Le Bourg 63 880 Saint-Gervais-sous-Meymont.  
Des déplacements quotidiens sont à envisager.

**PROFIL :**

Etudiant.e de Master 1 ou 2 – Ecole de Paysage - Permis B

**QUALITE ET COMPETENCES REQUISES :**

- Aborder les problématiques par le croisement d'enjeux issus de différentes disciplines : sociologie, botanique, arts plastiques, ingénierie...
- Bonnes capacités d'animation de projet : un goût pour le contact avec les habitants, et une aisance de communication avec les partenaires techniques du projet, mais aussi les décideurs politique.
- Intérêt pour le monde du vivant, dans différentes situations, et pour le « tiers paysage ». Une grande sensibilité à la place du végétal dans les bourgs, villages et villes, et aux abords des routes.
- Intérêt particulier pour la représentation photographique du paysage.
- Intérêt pour les usages photographiques « grand public » actuels, notamment via les réseaux sociaux, et notions des codes de communication en vigueur sur les différentes plateformes.

**REMUNERATION :**

Indemnité de stage conforme à la réglementation

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE :**

Lundi 04 janvier 2021

Entretiens courant janvier.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser au format papier à l'attention de :

Monsieur le Président – Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc

Le Bourg – 63 880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Ou par mail à l'adresse : [c.castelo@parc-livradois-forez.org](mailto:c.castelo@parc-livradois-forez.org)

**RENSEIGNEMENTS :**

Candice BARRIERE – Chargée de mission paysage et aménagement au Parc – [c.barriere@parc-livradois-forez.org](mailto:c.barriere@parc-livradois-forez.org)

